

# ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

## " Le Gabon est crédible auprès des bailleurs de fonds internationaux "

**EN** dépit de certains avis contraires sur la justesse du succès de l'emprunt obligataire de 458 milliards de francs réalisé par le gouvernement sur les marchés financiers internationaux, pour le ministère de l'Économie, il s'agit d'une opération viable sans incidence négative sur les finances publiques du pays.

Maxime Serge MIHINDOU  
Libreville/Gabon

Le succès de l'opération de l'emprunt obligataire de 458 milliards de francs réalisée par le gouvernement sur les marchés financiers internationaux est diversement apprécié dans l'opinion publique. Notamment dans certains milieux économiques et financiers. En effet, si le ministère de l'Économie et de la Relance se gargarise d'une très bonne opération financière pour le Gabon et que celle-ci témoigne de la confiance des investisseurs internationaux à son égard, pour l'économiste Mays Mouissi, c'est bien le contraire. Dans une tribune libre largement diffusée sur les réseaux sociaux et intitulée " Gabon-Pourquoi le nouvel emprunt obligataire de 458 milliards XAF pose problème ", l'analyste gabonais s'interroge sur les retombées positives de cette opération. " Il paraît évident que l'eurobond de 2021 n'est pas un si grand succès pour les finances publiques du Gabon, puisqu'il accroît l'encours de la dette, en étend la maturité et augmente la charge financière qui absorbe une part sans cesse croissante du budget national ", s'inquiète-t-il.

Contacté par la rédaction de L'Union, le ministère de l'Économie n'a pas tardé à réagir sur les éléments contradictoires apportés par l'économiste Mays Mouissi. En l'occurrence, le taux d'intérêt, les raisons de la priorité du gouvernement et de la crédibilité de la signature du Gabon. **RÉPLIQUE.** S'agissant en premier lieu du taux d'intérêt de 7 %, pour les fonctionnaires d'Arambo, il est inopportun de comparer les années d'émission obligataire car les contextes des marchés financiers internationaux ne sont pas identiques, soulignent-ils. " La situation des marchés financiers internationaux évolue en fonction des

conjunctures de l'économie mondiale. Il faut rappeler que cette opération intervient après la crise de la Covid-19, dont les effets sur l'économie mondiale 2021 se font encore ressentir. Le taux d'intérêt de 7 % relatif à la récente opération d'émission obligataire a été obtenu dans un contexte de marché assez trouble avec une hausse des taux précipités des autorités monétaires américaines. Au moment du lancement de l'opération, les taux d'intérêt sur les marchés internationaux pour ce type d'émission pour les pays émergents se situaient autour de 7,5 %. Le gouvernement a pu négocier auprès des investisseurs pour abaisser ce taux à 7 % contre 7,5 %, expliquent-ils. Concernant les raisons de prioriser le remboursement de l'eurobond de 2013 au détriment de projets d'investissement, cette problématique apparaît sans objet aux yeux du ministère de l'Économie. " La question du remboursement de la dette au détriment du financement des projets ne se pose pas. L'opération était prévue pour le remboursement exclusivement. Le financement des projets n'était pas prévu dans le cadre de cette opération pour laquelle le gouvernement a obtenu le quitus du Parlement. S'inscrivant dans le cadre de la stratégie nationale de la " stratégie de gestion active de la dette ", cette opération d'émission permet ainsi de réduire, de manière conséquente, les risques de financement à court et moyen termes dans un contexte financier et monétaire contraignant. C'est sur la base de cet argument que le Parlement a donné l'autorisation au gouvernement de lancer ladite opération. Aussi, il faut noter que le financement des projets prioritaires, dans la mise en œuvre du PAT, pour améliorer le quotidien des populations est une priorité. La mobilisation des ressources auprès des partenaires techniques et financiers (FMI, Banque africaine de développe-



La ministre Nicole Janine Lydie Roboty-Mbou.

ment, AFD, BDEAC, Union européenne, Banque mondiale, etc.) atteste bien des efforts consentis par le gouvernement pour matérialiser ses engagements. Ex : PISE, Bassins versants, Transgabonaise, etc ", indique Arambo. **CRÉDIBILITÉ.** Aussi, ajoute le ministère de l'Économie, le succès de cette opération té-

moigne-t-il de la crédibilité de la signature du Gabon. " Le succès de l'opération traduit la crédibilité de la signature du Gabon sur les marchés financiers internationaux. Cela s'explique concrètement par le taux de participation record à l'opération de rachat s'établissant à plus de 90 % de l'encours résiduel ou 95 % de

l'encours original de l'instrument à échéance en 2024. Ce niveau de participation des investisseurs à l'opération de rachat est sans précédent sur le continent africain et dépasse de loin les attentes des banques chefs de file et du marché. Le Gabon est donc crédible auprès des bailleurs internationaux ".

## Dettes publiques : 323 milliards de francs réglés au 1er semestre

MSM  
Libreville/Gabon

EN dépit d'un contexte économique difficile, le gouvernement poursuit ses engagements vis-à-vis du secteur privé, très affaibli par la pandémie de Covid-19. D'après la Direction générale de la dette, à fin juin 2021, le paiement de la dette intérieure s'est élevé à 211,1 milliards de FCFA. Soit une augmentation de 7 % par rapport à la même période en 2020. Cette évolution est consécutive à la forte

hausse du règlement au moratoire. De manière globale, au 1er semestre 2021, le règlement cumulé de la dette publique s'est établi à 323,9 milliards de FCFA par rapport à la même période en 2020, soit une baisse de 61,1%. Ce règlement intègre les paiements de la dette extérieure (112,8 milliards de FCFA) et de la dette intérieure (211,1 milliards de FCFA). Ce règlement de la dette extérieure, en baisse de 82,2%, concerne les marchés financiers internationaux, la dette multilatérale, bilatérale et commerciale.

Il intègre : les paiements extérieurs courants d'un montant de 87,9 milliard avec 17,6 milliards de FCFA de dettes bilatérales, 1,3 milliards de FCFA de dettes commerciales, 24,7 milliards de FCFA de dettes multilatérales et 44,3 milliards de FCFA de dettes envers le marché financier international ; et les paiements d'arriérés de 24,8 millions de FCFA, dont 14,9 millions de FCFA auprès des multilatéraux et 9,7 millions de FCFA auprès des commerciaux et 0,2 million de FCFA auprès des bilatéraux.